

AVIS DE NOMINATION

YVAN DESROCHERS, NOMMÉ COORDONNATEUR RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES (RARC)

Val-d'Or, le 30 janvier 2019 – Monsieur Alain Guillemette, directeur général de la Commission scolaire, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Yvan Desrochers, à titre de coordonnateur responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) au sein de notre organisation. Monsieur Desrochers débutera ses nouvelles fonctions le 4 mars 2019.



Coordonnateur du Service des ressources matérielles depuis 2012, monsieur Desrochers a également occupé un poste de chargé de projets durant deux ans dans ce même service. Au cours de ces mandats, il a développé ses compétences de gestion et de planification et s'est familiarisé avec la gestion de contrats publics. Parmi ses réalisations, il a contribué à l'implantation du projet majeur en efficacité énergétique de la Commission scolaire et a élaboré et coordonné annuellement les programmes d'entretien des bâtiments, des équipements et des terrains ainsi que planifié les projets à court, moyen et long terme.

Il possède une solide expérience en octroi de contrats en respectant les encadrements légaux et a toujours eu le souci d'assurer une saine gestion des fonds publics. Détenteur d'un baccalauréat en éducation préscolaire et primaire, il cumule plus de 20 années de service à la Commission scolaire, où il a également occupé différents postes tels que responsable de Centre, conseiller pédagogique et enseignant. Reconnu pour son engagement, son sens de l'organisation et sa grande collaboration dans la réalisation des projets, il assumera avec professionnalisme ses responsabilités de coordonnateur RARC.

RESPONSABILITÉS DU POSTE

Le coordonnateur responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) veillera à l'application des règles contractuelles prévues par la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et par ses règlements, ses politiques et ses directives, ainsi que toutes autres lois et réglementations applicables. Dans ses fonctions, il doit s'assurer de l'intégrité des processus internes d'approvisionnement ainsi que du soutien du personnel pour une saine gestion contractuelle.

Nous souhaitons bon succès à monsieur Desrochers dans ses nouveaux défis professionnels.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, répartie dans 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation générale des adultes qui offre des services dans 3 pavillons.

-30-

Source : Caroline Neveu, conseillère en communication
819-825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca